

Association : **ADACL**
Adresse : Mairie – Place de l'Hôtel de Ville
Code Postal : 63630
Ville : Saint-Germain-l'Herm
N° de récépissé Préfecture : W631000263



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'ADACL le jeudi 16 janvier 2025 en visioconférence, 18h00

Après convocation le 13 janvier 2025, sont réunis les membres du conseil d'administration élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 11 janvier 2025, à savoir par ordre alphabétique : Marie-Ange Cahuzac, Vincent Chautard, Xochitl Cormon, Pierre Dauberte, Virginie Hervet, Aurélie Maeght, Léo Puig et Simon Svoboda. Etienne Russias était représenté par Simon Svoboda.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Élection du bureau
2. Inventaire des priorités
3. Attribution des tâches
4. Identification des prochaines échéances
5. Points divers
6. Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

En ouverture de la réunion, les participants désignent en qualité de secrétaire de séance : **Virginie Hervet**

1 - Élection du bureau

3 personnes se présentent pour les postes de Président, Trésorier et Secrétaire.

Nombre de votants : 8 + 1 pouvoir

Élection à main levée et à l'unanimité des votants de :

**Marie-Ange Cahuzac, Présidente
Vincent Chautard, Trésorier
Aurélie Maeght, Secrétaire**

2 – Inventaire des priorités

Compte tenu de la situation financière de l'Association et de la procédure d'alerte notifiée par le Commissaire aux Comptes, les membres du Conseil d'Administration sont conscients que certaines décisions vont devoir être prises rapidement. Mais, les membres du CA soulignent qu'ils doivent d'abord prendre connaissance des différents dossiers, et qu'à ce stade, toute décision serait prématurée.

La priorité est donc de programmer des réunions avec les différents acteurs impliqués dans l'association :

- Avec les membres de l'ancien CA : une première réunion avec Olivier Marx est prévue **le vendredi 17/01/2025** (Vincent Chautard et Virginie Hervet)
- Réunion avec la Directrice, Nathalie Davesnes **le vendredi 17/01/2025** (Vincent Chautard et Virginie Hervet)
- Réunion avec la directrice et les 3 autres salariées **le lundi 20/01/2025** (Marie-Ange Cahuzac, Aurélie Maeght, Pierre Dauberte). Cette discussion avec l'ensemble des salariées est une priorité afin d'établir des relations de confiance entre les membres du CA et l'équipe. Ce sera également l'occasion d'évoquer avec elles les pistes d'amélioration en termes de gestion des priorités, de

planification et d'organisation, ceci dans un souci de réduire la charge de travail qui aboutit à certains moments à des situations d'épuisement.

- Rencontres avec les bénévoles : à ce stade, une réunion formelle n'est pas prévue, mais des rencontres informelles entre les bénévoles et les différents membres du CA afin notamment de comprendre les problèmes de communication entre les salariées et les bénévoles qui peuvent parfois aboutir à une démobilité.
- Rencontres avec les adhérents, les clients du café, les habitants de la commune, de façon informelle dans un premier temps comme le propose Aurélie Maeght, mais aussi en organisant un rendez-vous plus formel de nature à fédérer les énergies à l'horizon du printemps 2025 au moment de l'AG. Xochitl propose de profiter du nouveau dispositif Blabla Bar (espace d'échanges et de rencontres) proposé au sein du café pour aller à leur rencontre. La première date est le vendredi 24 janvier 2025 à 18h00 et Aurélie Maeght y sera, et éventuellement d'autres membres du CA en fonction des disponibilités de chacun.

Afin que nous disposions tous des mêmes informations et que nous puissions prendre des décisions éclairées, Xochitl Cormon suggère de transmettre tous les mails systématiquement à l'ensemble du CA, en particulier en amont des réunions.

3 – Attribution des tâches au sein du CA

Les membres du CA ont souligné qu'ils ne disposaient que d'un temps limité à consacrer à l'ADACL. Il est donc essentiel que les rôles de chacun soient bien définis. Une première répartition a pu émerger compte tenu des compétences des uns et des autres.

- **Volet financier** : Vincent Chautard en tant que trésorier, épaulé par Virginie Hervet et Marie-Ange Cahuzac en tant que Présidente. Cela inclut donc les relations avec le l'expert-comptable (MAGE) et le Commissaire aux comptes. Mais aussi, les relations avec les financeurs, en particulier la CAF.
- **Volet travaux de l'hôtel de France et appartement loué** : Simon Svoboda
- **Relations avec les salariées** : Marie-Ange Cahuzac, Pierre Dauberte
- **Relations avec les bénévoles, adhérents, habitants de Saint Germain** : Aurélie Maeght et Marie-Ange Cahuzac épaulées par tous les membres du CA en fonction de leurs disponibilités.
- **Évènements** : Léo Puig apportera sa compétence de musicien et de programmateur, Xochitl Cormon et Etienne Russias en tant qu'artistes également.
- **Micro-folie et Ludo-class** : Virginie Hervet et Xochitl Cormon

4 – Identification des prochaines échéances

- Prélèvements amiante et plomb à l'Hôtel de France par Alpes Contrôle : lundi 20 janvier à 9h00. Simon Svoboda sera présent ainsi qu'Yvan Cottier de l'ancien CA
- Envoi de la réponse au Commissaire aux comptes après la procédure d'alerte : à faire au plus tard le 20 janvier. Un projet de lettre a été rédigé par l'ancien CA, celui-ci doit être relu et amendé le cas échéant par le nouveau CA avant envoi. Ce point sera vu avec Olivier Marx au cours du RDV prévu le 17 janvier.
- Envoi des procès-verbaux d'élection du CA et du bureau et du CERFA n°13971*03 de déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association : Virginie Hervet a la charge de cet envoi au plus tard la semaine du 20 janvier. Délai max : dans les 3 mois maximum après l'élection.
- Décision à prendre sur le bail du café Colibri avant le 14/02/2025, soit 3 mois avant la fin du bail actuel.
- Clôture des comptes 2024 : rendez-vous (téléphonique ou en présentiel) à programmer avec l'association MAGE qui gère la comptabilité de l'association en janvier ou début février.

- Préparation de l'AG de validation des rapports moral et financier 2024 qui doit se tenir au mois de mars.
- Préparation de la modification des statuts de l'association afin d'évoluer vers une gestion collégiale du Conseil d'administration plébiscitée par l'ensemble du CA. Marie-Ange Cahuzac et Virginie Hervet proposent d'organiser une réunion avec Anne-Marie Morel de la FDVA qui sera à même de nous aider à opérer ce changement.

5 – Point divers

Le représentant de la CAF, Eric Brunet, qui était présent à l'AG le 11 janvier 2025 souhaite qu'une plaque CAF soit apposée sur l'Hôtel de France et que le nom de la CAF en tant que financeur soit également indiqué au Colibri.

6 – Date de la prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du CA est programmée le lundi 27 janvier 2025 à 18h30.



Réunion du Conseil
d'Administration du 16 janvier 2025
Procès-Verbal de l'élection du
bureau

ASSOCIATION ADACL N° W631000263

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Présents : Marie-Ange Cahuzac, Vincent Chautard, Xochitl Cormon, Pierre Dauberte, Virginie Hervet, Aurélie Maeght, Léo Puig et Simon Svoboda. Etienne Russias était représenté par Simon Svoboda.

Le 16 janvier 2025, à Saint-Germain-l'Herm,

Les administrateurs de l'association ADACL se sont réunis en Conseil d'administration pour élire les membres du bureau.

Il a été procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection du bureau : 8 votants présents et 1 pouvoir, 9 votes exprimés.

- Au poste de Présidente : Proposition de **Marie-Ange Cahuzac**,
- Au poste de Trésorier : Proposition de **Vincent Chautard**
- Au poste de Secrétaire : Proposition d'**Aurélie Maeght**

Après avoir soumis au vote, élection à l'unanimité du bureau.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Mme Marie-Ange Cahuzac
Présidente de l'Association ADACL